

VOS LETTRES

Les vrais «privilegiés»? Patrons et actionnaires!

FUNCTION PUBLIQUE • Le commentaire sur la manifestation du 13 novembre n'a pas été du goût de tous les fonctionnaires.

M. Mauron juge «indécente» la manifestation de la fonction publique fribourgeoise, «à l'heure où l'économie privée détruit des emplois par centaines dans le canton» («LL» 14.11). Il traite également les employés d'Etat de «privilegiés». Opposer les salariés du privé au public: la méthode n'est pas nouvelle. C'est, pourtant, un argument qu'on entend plutôt dans la bouche des patrons, selon la stratégie de «diviser pour mieux régner».

En réalité, les destins des salariés du privé et du public sont intimement liés. Lorsque le Conseil d'Etat baisse les salaires de la fonction publique, il donne des arguments aux patrons du privé pour faire de même. Et l'ensemble des salariés – du privé comme du public – subissent les conséquences de la baisse de la dotation dans les hôpitaux ou de l'augmentation du nombre d'élèves dans les classes. L'indécence n'est-elle pas de fermer des

sites de production uniquement pour mieux servir les actionnaires? Ou de ne plus former nos enfants correctement, et de laisser nos anciens sans soins dans un couloir d'hôpital? La réponse aux politiques d'austérité et aux fermetures d'entreprises réside dans la jonction des mobilisations, comme à Genève, où fonctionnaires et maçons ont fait la grève ensemble. Pas dans une attitude réactionnaire qui oppose les uns aux autres.

M. Mauron a soutenu à plusieurs reprises la réforme de la fiscalité des entreprises. Cela aboutira à notre sens à une baisse massive de l'imposition d'une grande partie des entreprises, au détriment du service public, qui profitera essentiellement aux patrons et actionnaires: les voilà, les «privilegiés»!

GAËTAN ZURKINDEN, ARMAND JAQUIER, secr. régional Unia +SSP

ARRÊT SUR IMAGE



À la manif de la fonction publique et parapublique contre les mesures d'austérité. Fribourg le 13 novembre 2015. ALDO ELLENA

VOS LETTRES

Manifester dans la rue et défendre ses droits est loin d'être indécents

M. Mauron, prétendre qu'une manifestation de la fonction publique et parapublique a quelque chose d'indécents et qualifier ses employés de privilégiés, c'est faire preuve d'une profonde méconnaissance de ce que vivent ces professionnels au quotidien. Ce qui est indécents, ce n'est pas qu'ils utilisent leur droit de manifester pour exprimer leur ras-le-bol, c'est de vouloir mettre en concurrence les employés des secteurs privés et publics.

C'est le manque cruel de dotations dans les soins et le social; c'est de vouloir limiter l'engagement d'enseignants malgré l'augmentation de la démographie tout en prétendant ne pas vouloir péjorer la qualité de l'éducation; c'est d'avoir un Conseil d'Etat qui ne tient pas ses engagements et qui se moque du personnel et

des usagers; c'est de soumettre le service public aux critères du marché; c'est d'imposer des mesures d'austérité dans le seul but de pouvoir offrir des cadeaux fiscaux aux grosses entreprises.

C'est d'avoir un journaliste qui se permet de prétendre que tout ce qui intéresse le personnel est l'octroi du palier, alors que s'il avait pris la peine de s'intéresser aux revendications dans leur intégralité, il aurait constaté que l'amélioration des conditions de travail et de la qualité de la prise en charge constituait la majeure partie des revendications. Alors non, manifester est loin d'être indécents si l'on veut que notre population et nos enfants puissent bénéficier, entre autres, de soins et d'une éducation de qualité.

VIRGINIE BURRI, secrétaire SSP-FR, Crésuz

Emissions supprimées à la RTS: on s'en prend à l'essentiel...

Je suis vraiment attristé que la RTS veuille supprimer les émissions spirituelles et chrétiennes en particulier («LL» du 18 novembre). C'est la porte ouverte à n'importe quoi... Nous sommes en territoire chrétien et avons droit de nous exprimer par les médias officiels. Si cela ne devait plus être le cas, le principe de la «laïcité» prévaudrait sur celui de la liberté d'expression et de religion. N'entrons-nous pas dans un «no man's land» religieux pour éviter toute friction?

Les raisons économiques invoquées par la RTS ne me convainquent absolument pas. C'est un prétexte pour éliminer la religion des antennes. C'est un

peu simple. La gangrène intellectuelle et spirituelle atteint les sphères de décision de cet organisme officiel. Il y a quelques années, on laissait Jean-Charles Simon et son collègue bavard durant des heures leurs bêtises et prendre les auditeurs pour des benêts.

Aujourd'hui, on s'en prend à l'essentiel. Demain, on autorisera peut-être l'ouverture d'une chaîne «al-Qaida» ou «Daech», sur laquelle on prônera violences et meurtres gratuits, sous prétexte de l'amour de Dieu. Pour ma part, je résisterai jusqu'au bout et vais demander d'être exempté de la taxe radio-TV.

JACQUES SCHOUWEY Villars-sur-Glâne

Un réel choix démocratique

La démocratie ne vous convient pas? Essayez la dictature! Je n'en peux plus de lire les commentaires relatifs aux coûts du second tour des élections au Conseil d'Etat. Nous vivons dans un Etat démocratique. Tout citoyen a le droit de se présenter aux élections. En se lançant dans la course, M. Rime a offert un réel

choix aux Fribourgeois, je l'en remercie. Quant à toutes les personnes qui déplorent le prix de cette opération, qu'elles essayent la dictature, si la démocratie ne leur convient pas. Le coût d'un vol aller simple vers Pyongyang sera le prix de leur silence.

ALBERT LEIMGRUBER, ASIN, La Corbaz

On se bat pour nos conditions de travail, et alors?

Je suis surpris par le commentaire («La Liberté» du 14 novembre) concernant la manifestation de la fonction publique et parapublique pour plusieurs raisons.

Premièrement, M. Mauron n'a probablement pas assisté à la manifestation car, si ça avait été le cas, il aurait entendu que le personnel souhaite aussi plus de moyens pour effectuer des prestations de qualité. Nous défendons un service public de qualité. Or, cette qualité est de plus en plus dif-

ficile à maintenir en raison du gel des postes en 2016 et du manque actuel de dotations. Deuxièmement, selon M. Mauron, le personnel de la fonction publique bénéficie d'une certaine sécurité de l'emploi. Or, cette sécurité est un mythe. Les employés de la buanderie de Marsens et de la crèche de l'HRF l'ont d'ailleurs appris de manière douloureuse.

Enfin, nous reprocher de manifester car le privé est en train de virer à tour de bras, ça, c'est indé-

cent. Les raisons pour lesquelles nous manifestons sont tout à fait justifiées et si vous alliez discuter avec les gens du terrain, je suis sûr que vous en feriez également le constat.

Arrêtons donc cette polémique qui divise les travailleurs du public, du parapublic et du privé et militons ensemble pour que les usagers puissent bénéficier d'un service public de qualité.

WOLFGANG MÜLLER, prés. SSP-FR, Prez-vers-Noréaz

Indécents pour les salariés du secteur public

Le commentaire sur la manifestation dite «indécents» du 13 novembre paru samedi dernier dans «La Liberté» était des plus blessants pour les fonctionnaires, d'ailleurs pleinement solidaires avec le secteur privé et ses déboires, rassurez-vous!

Participer à la manifestation, c'était entendre que la demande de l'octroi du palier au 1^{er} janvier 2016 n'était qu'une revendica-

tion précise, parmi d'autres objectifs, doutes et inquiétudes du secteur public. C'était comprendre que les manifestants se mobilisaient aussi pour épauler les usagers (élèves, personnes âgées, malades, etc.) – dont vous faites partie M. Mauron – en appelant à préserver les services publics.

Il vous suffisait d'être attentif aux craintes énoncées par une jeune éducatrice sur les condi-

tions de travail en crèche, en voie de se détériorer, pour saisir que la défense de nos professions, tous domaines confondus, est un droit, voire un devoir. Au lieu de quoi, «La Liberté» s'est lancée dans la vieille rengaine anti-fonctionnaires visant à diviser les salariés. Dommage, mais ne nous décourageons pas!

ALINE FAVRE, Fribourg

SOUVENIRS



Découpage de la glace sur l'étang de Billens, dans les années 1920-1930.

PHOTO PRÊTÉE PAR M^{ME} MARIE-CLAIRE GILLON, CHÂTONNAYE

Quid du respect des promesses?

Les relations entre partenaires sociaux doivent reposer sur certains principes, notamment celui du respect des engagements pris. Lors de la dernière assemblée générale de la FEDE (faitière des associations du personnel de l'Etat) en novembre 2014, le ministre des Finances s'était engagé dans ces termes: le personnel de l'Etat a beaucoup contribué aux bons résultats des finances et s'il y a une bonne surprise financière, c'est le personnel de l'Etat qui en bénéficiera en premier.

En juin 2015, la bonne nouvelle était confirmée: la BNS versera 48 millions de plus à l'Etat de Fribourg. Un premier problème éthique survient: le ministre des Finances oublie sa promesse, cela ne regarde que lui et sa façon de faire de la politique. Un second problème survient: l'attitude des personnes présentes à l'assemblée de la FEDE et, là, il y a différentes situations.

Il y a ceux qui ne se souviennent pas, qui souffrent d'amnésie. Il y a aussi ceux qui se souviennent et qui ne trouvent rien à redire; la politique c'est comme cela, un jour on dit une chose, l'autre jour on fait autrement. Dans ce cas, je leur souhaite bonne chance dans la vie avec leur famille, leurs amis et leur santé mentale. Enfin, il y a ceux qui se souviennent et qui luttent pour que les paroles aient du sens et que les promesses soient tenues.

A l'avenir, chaque employé de l'Etat et du parapublic devra choisir sa voie avec conscience et assumer sa position.

PIERRE DUFFOUR, Fribourg

RÈGLES DU JEU

Les lettres envoyées à plusieurs journaux, les communiqués, les lettres ouvertes et pétitions sont refusés. La rédaction rédige titre et introduction des textes. Elle se réserve le droit de raccourcir des textes trop longs en sauvegardant l'essentiel du message et d'adapter les passages peu clairs. Tous les textes publiés sont signés du nom de l'auteur.